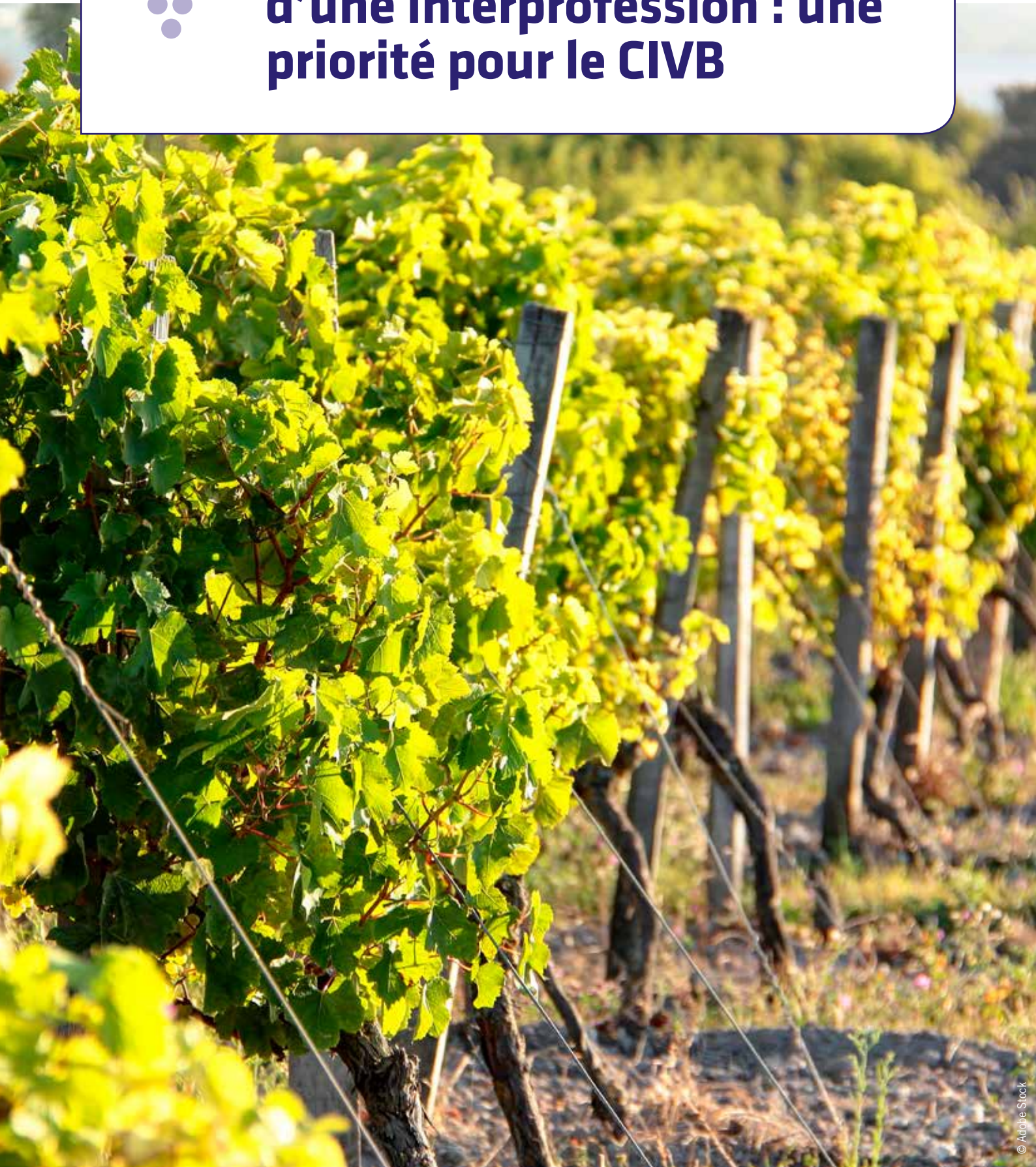


La gestion de l'eau à l'échelle d'une interprofession : une priorité pour le CIVB



➤ La gestion de l'eau à l'échelle d'une interprofession : une priorité pour le CIVB

Résumé

Le vignoble de Bordeaux est pleinement concerné par le changement climatique, et de nombreuses données en attestent (augmentation des températures moyennes en Gironde, raccourcissement du cycle de la vigne, maturation plus précoce). À ce jour, ces changements ont plutôt des impacts positifs sur la qualité des vins de Bordeaux : une maturation plus complète des raisins, une plus grande richesse en sucre et polyphénols, moins de caractère végétal, avec, au bilan, plus de millésimes de grande qualité. Mais avant d'arriver au point de non-retour de ces changements, la filière anticipe les *scenarii* possibles et met en place depuis longtemps les solutions pour s'adapter :

- Choix de matériel végétal moins précoces : cépages, clones, porte-greffes,
- raisonnement des opérations en vert (effeuillage, ...),
- la généralisation de la viticulture de précision sera un atout supplémentaire,
- gestion de la réserve en eau (enherbement, drainage des parcelles, ...) pour s'adapter à la sécheresse : bien que l'eau ne fasse globalement pas encore défaut à Bordeaux (par exemple le vignoble bordelais n'est pas soumis à irrigation à ce jour), l'eau fait partie des ressources naturelles qui se raréfient, la filière préfère donc anticiper cette situation, et s'adapter. La gestion de l'eau constitue donc une de ses priorités actuelles.

Ce sujet est traité à travers **deux démarches collectives emblématiques** des vins de Bordeaux :

Le Plan Climat 2020 des Vins de Bordeaux :

En 2008, après la réalisation de son 1^{er} Bilan Carbone, la filière des vins de Bordeaux s'est engagée dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, avec un Plan Climat 2020 des vins de Bordeaux. Les objectifs à atteindre d'ici 2020 sont :

- 20% d'émissions de gaz à effets de serre
- 20% de consommation d'énergie
- +20% d'émissions de GES (gaz à effet de serre)
- 20% de consommation d'eau.

En 2013, un nouveau bilan carbone a permis de mesurer les premiers efforts. Entre 2014 et 2018, des groupes de travail accompagnés par le CIVB ont œuvré à la construction d'outils à destination de la filière, afin de mesurer et consolider les indicateurs, dont celui de la consommation d'eau, collective et individuelle.

Le SME du Vin de Bordeaux :

Pour accompagner la transition environnementale des entreprises, le CIVB a déployé en 2010 un outil collectif au service des performances individuelles avec pour référentiel la norme internationale ISO 14 001 : le Système de Management Environnemental (SME).

Objectifs du SME :

- Proposer une approche terrain adaptée à tous
- Donner les moyens de progresser
- Faire de l'humain la clé du dispositif
- Partager les bonnes pratiques pour avancer collectivement

Il est ouvert à tous et repose sur une méthodologie rigoureuse, des outils collectifs multiples et le référentiel international et reconnu qu'est la norme ISO 14 001, portée par la 1^{ère} association pour le SME du Vin de Bordeaux. Cette démarche permet le suivi de plusieurs indicateurs environnementaux, dont celui de la consommation d'eau.

MOTS CLÉS

Adaptation
Atténuation
Collectif
Indicateurs
Mesure
Consommation

Jeanne-Marie VOIGT

CIVB – Service Technique

Chargée de mission Méthodes et Projets

1 cours du XXX juillet - 33075 Bordeaux Cedex

Tél : 05 35 00 20 25

Email : jeanne-marie.voigt@vins-bordeaux.fr

Laurent CHARLIER

CIVB – Service Technique

Responsable Recherche

1 cours du XXX juillet - 33075 Bordeaux Cedex

Tél : 05 56 00 22 72

Email : laurent.charlier@vins-bordeaux.fr

Introduction

Pour Bordeaux, être une filière responsable est ancré dans le bon sens collectif. La filière se rassemble de plus en plus pour élaborer une stratégie partagée d'actions collectives et durables, pour favoriser les synergies et les efforts dans la réduction de son empreinte environnementale : par la réflexion sur les économies d'eau, la gestion des intrants et l'intégration de toutes ses parties prenantes.

C'est la diversité du vignoble de Bordeaux qui en fait sa richesse, qui rend chacun de ses viticulteurs, négociants et parties prenantes, acteur de cette

ambition partagée et des actions collectives que le CIVB orchestre.

La filière s'investit depuis plus de 20 ans dans la recherche et le développement durable pour atteindre des pratiques plus respectueuses de l'environnement, maîtriser son empreinte carbone et la gestion, de ses ressources naturelles comme l'eau, préserver la santé des viticulteurs et répondre aux attentes de la société civile. Pour répondre à ces enjeux, dans le contexte de la Loi de Transition Énergétique, le Plan Climat 2020 de la filière des Vins de Bordeaux porte les engagements de la filière depuis 2009, en les consolidant régulièrement :



Question / Réponse n°1

Plan Climat 2020 et SME des vins de Bordeaux : quelle vision et quels objectifs ?

Plan climat 2020 :

Dès 2008, après la réalisation de son 1^{er} Bilan Carbone, la filière des vins de Bordeaux s'est engagée dans la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (GES). La méthode Bilan Carbone® développée par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) exprime en équivalent carbone le poids de chaque processus à partir de nombreuses données telles que les distances parcourues ou les énergies utilisées. En 2008, l'activité vitivinicole bordelaise a émis 840.000 tonnes équivalent CO₂. Le poste « matériaux entrants » qui génère le plus de GES concerne majoritairement le verre (conditionnement en bouteilles) pour un peu plus de 50%, et à moindre mesure les engrais et les produits phytosanitaires.

Afin d'agir pour réduire ses émissions, la filière des Vins de Bordeaux prend l'engagement du Plan Climat 2020 au travers de **quatre axes de travail** d'ici 2020 :

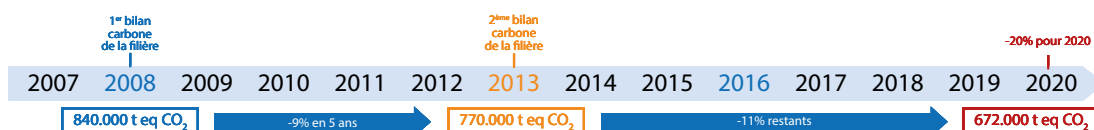
- 20% d'émissions de gaz à effets de serre
- 20% de consommation d'énergie fossile
- +20% d'utilisation d'énergies renouvelables
- 20% de consommation d'eau**

En 5 ans, les émissions de GES de la filière des vins de Bordeaux ont été réduites de 9% pour un total de 770 000 tonnes équivalent CO₂, principalement grâce à la réduction du poids des bouteilles. Cela témoigne de l'implication de tous les acteurs de la filière pour la réussite du projet.

Pour intensifier ces efforts individuels et les généraliser, le CIVB a mis en place et coordonné une démarche de travail participative de co-construction avec les différentes parties prenantes de la filière et, en s'appuyant sur 80 « success-stories » (actions de terrains qui fonctionnent individuellement), à déployer à l'échelle de la filière, pour atteindre les objectifs de 2020. L'IFV, entres autres, a activement participé aux groupes de travail qui ont fait émerger ces solutions. Pour les actions répondant aux objectifs de réduction de la consommation d'eau, l'IFV a fait bénéficier le groupe de son expérience et ses résultats sur l'optimisation de l'usage de l'eau en œnologie notamment à travers le projet EFFLUEAU.

Pour communiquer et accompagner la filière dans cette ambition, la Feuille de route du plan climat 2020 a été élaborée : c'est un document pragmatique, co-construit et évolutif, qui décrit les objectifs, les enjeux, les moyens et les résultats attendus de la démarche.

Sa 1^{ère} édition a été diffusée en octobre 2016 et sera



mise à jour au fur et à mesure du recensement et du déploiement des success stories, des outils créés ou des indicateurs.

Parmi ces outils, 15 fiches-actions ont déjà été diffusées entre 2015 et 2017 : elles donnent les clés concrètes d'information et de décision pour s'approprier des actions déjà réalisées qui fonctionnent en Gironde et les déployer dans son entreprise. **Trois fiches-actions à ce jour sont consacrées à l'objectif de la réduction de la consommation d'eau :**

- Pose de sous-compteurs différentiels d'eau dans le chai
- Collecte des eaux de pluie pour les réutiliser
- Optimisation des pratiques de nettoyage

SME des Vins de Bordeaux :

Le Système de Management Environnemental (SME) est une démarche de progrès environnemental durable et collective et représente le défi d'une filière basée sur le volontariat, la mutualisation et le partage d'expérience. Cette démarche, lancée il y a 8 ans, prend de l'ampleur et se consolide, marque le territoire par son caractère original et structurant pour les entreprises qui l'intègrent et pour ceux qui les entourent.

C'est un engagement collectif qui fédère les acteurs autour d'un objectif commun, qui est ouvert à tous et qui repose sur une méthodologie rigoureuse, des outils collectifs multiples et un référentiel international et reconnu qu'est la norme ISO 14001, portée par la 1^{ère} association pour le SME du Vin de Bordeaux. Cette démarche permet la mise en place d'indicateurs obligatoires sur différents sujets, dont les consommations d'eau.



Objectifs du SME :

- Proposer une approche terrain adaptée à tous
- Donner les moyens de progresser
- Faire de l'humain la clé du dispositif
- Partager les bonnes pratiques pour avancer collectivement

Question / Réponse n°2

En 2018 : où en est-on ?

Le Plan Climat :

Pour atteindre ses objectifs, la filière s'appuie de plus en plus sur des partenariats locaux, afin de pouvoir proposer à ses professionnels un panel de solutions techniques, en lien avec les parties prenantes, dont Aquitaine Croissance Verte : créée à l'initiative de la Région en 2012, cette association réunit des entrepreneurs néo-aquitains, innovants et éco-responsables des filières vertes. L'association s'appuie sur une charte d'engagement assurant une valeur commune à tous nos adhérents : le développement durable comme moteur de croissance.

En 2017, l'offre commune VINI POSITIVE à laquelle le CIVB s'est associé lors de sa construction, est le fruit du travail de 8 entreprises régionales, proposant des solutions éco-innovantes adressées à la filière vitivinicole. Destinée aux professionnels soucieux de s'adapter aux exigences réglementaires, comme par exemple sur la gestion des effluents, tout en souhaitant instaurer une démarche environnementale et économique toujours plus performante, cette offre propose des solutions sur mesure, locales, innovantes et économiquement intéressantes. Elle est l'aboutissement d'une collaboration transversale, entre des experts innovants de la gestion des effluents et des sous-produits vinicoles, des énergies renouvelables et de l'optimisation des dépenses énergétiques.

Le SME :

D'abord reconnue par le Ministère de l'Agriculture comme équivalente à une démarche de certification environnementale de niveau 2 : CE2, le SME du Vin de Bordeaux est une méthode unique qui accompagne les entreprises qui le souhaitent, vers la possibilité d'une double certification, contrôlée par un organisme tiers agréé par le Ministère : ISO 14001 collectivement, et/ou HVE individuellement. La certification HVE s'appuie sur des obligations de résultats mesurées par des indicateurs de performances



environnementales sur 3 thématiques :

- la protection de la biodiversité,
- la stratégie phytosanitaire,
- la gestion de la fertilisation par une approche économique globale.

Question / Réponse n°3

Quelles sont les perspectives de la filière des vins de Bordeaux pour ces deux démarches vertueuses ?

L'outil « Performance Climat des Vins de Bordeaux » sera disponible en 2019, et permettra à son utilisateur d'obtenir en seulement quelques clics une première vision de sa situation en termes d'impact carbone, consommation d'énergie ou d'eau, et surtout les voies d'amélioration existantes en renvoyant vers les succès avérés déjà répertoriés dans la démarche du Plan Climat 2020. À destination des professionnels de la filière des vins de Bordeaux et de ses parties prenantes, cet outil contribue à mesurer, informer, inciter et accompagner les acteurs de la filière dans la réalisation des objectifs fixés pour 2020, puis 2025.

L'objectif pour le SME est de continuer à croître et agrandir son périmètre d'action, afin de consolider son fonctionnement et les indicateurs déjà en place. Un outil « Indicateur IFT » verra le jour en 2019.

Le SME deviendra un tremplin pour la filière, qui se met en marche vers la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) à horizon 2025, dans lequel le volet environnemental tient une place importante : le plan « Bordeaux, Ambition 2025 » doit permettre à la filière des vins de Bordeaux de retrouver un temps d'avance pour faire face à ses multiples enjeux.

Conclusions

Que ce soit pour la gestion de l'eau ou pour l'environnement de manière plus large, 2020 n'est pas l'aboutissement de la démarche, c'est le premier jalon d'un processus qui doit s'inscrire dans le quotidien de la filière.

L'action est résolument en marche, et elle repose sur des indicateurs et des fondements solides, comme :

- La co-construction et le travail commun d'acteurs issus de la filière.
- La mutualisation des savoirs, des bonnes pratiques, des moyens et des informations.
- Le pragmatisme et l'exemplarité, par la remontée de solutions qui viennent de la filière.
- La formation et l'accompagnement.
- La diffusion et l'information.
- Le développement de l'innovation par la recherche.

Objectifs :

100% du vignoble engagé dans une démarche environnementale

100% de la filière engagée dans la RSE

Ce qu'il faut retenir ?

- La question de l'usage de l'eau au cœur des questions et des actions pour réaliser des économies, financières et environnementales.
- L'importance et la nécessité de mesurer, de construire des indicateurs, afin de se positionner et agir pour atteindre nos objectifs.
- La force du collectif comme identité de la filière des vins Bordeaux.

Et après ?

- Réalisation d'un troisième bilan carbone à programmer d'ici 2020.
- Compilation des résultats des actions de la filière pour réaliser un bilan en 2020, puis 2025.
- Définition de nouveaux objectifs et plan d'action pour 2025 et au-delà.

